Ville de
Wissembourg

FICHIER QUESTIONS/RÉPONSES :

Question n°1 :

Pourriez-vous s'il vous plait nous préciser si, dans le cadre de ce marché, il y aura du personnel à reprendre dans le sens de l'article 7 de la CC des entreprises de propreté et services associés à laquelle nous sommes assujettis ?

Réponse n°1 :

Non, il n'y aura pas, dans le cadre de ce marché, de reprise de personnel.

Question n°2 :

Pourriez-vous nous préciser la définition de vos attendus sous l'appellation "catalogue tarifaire ou tout autre document équivalent" à joindre au titre de l'une des pièces de l'offre (cf RC) ?

Réponse n°2 :

Il s'agit d'une erreur matérielle. Le RC a été modifié en ce sens.